	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 1/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 09/2023
<b>Mélange 10 PPM HCN dans N<sub>2</sub></b>		<b>MTGXXX</b>

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	Mélange 10 PPM HCN dans N <sub>2</sub>
Description chimique	10 PPM HCN dans N <sub>2</sub>
N° CAS	-
N° CE	-
N° Index	-
N° d'enregistrement	-
Formule chimique	N <sub>2</sub> , HCN

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations pertinentes identifiées</b>	Industrielle et professionnelle Utilisation en laboratoire Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation
<b>Utilisations déconseillées</b>	Usage réservé aux utilisateurs industriels ou professionnels

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Société</b>	MULTIGAS Route de l'Industrie 102 CH-1564 Domdidier
<b>Téléphone</b>	+41 (0) 26 676 94 94
<b>Adresse e-mail</b>	<a href="mailto:info@multigas.ch">info@multigas.ch</a>

### 1.4. Numéros d'appel d'urgence

145 (Centre de toxicologie Zurich) ou +41 (0) 44 251 51 51  
+41 (0) 26 676 94 94 (Multigas)


## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]  
Gaz sous pression

H280

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 2/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 09/2023
<b>Mélange 10 PPM HCN dans N<sub>2</sub></b>		<b>MTGXXX</b>

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



GHS04

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H280

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence

P410+P403

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

## 2.3. Autres dangers

Aucun

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	Concentration	Classification
Azote	(N° CAS) 7727-37-9 (N° CE) 231-783-9 (N° Index) --- (N° d'enregistrement) --	99.999%	Press. Gas (Liq.), H280
Cyanure d'hydrogène	(N° CAS) 74-90-8 (N° CE) 200-821-9 (N° Index) - (N° d'enregistrement) -	0.001%	Flam. Liq. 1 ;H224 Acute Tox. Inha 1 ;H330 Acute Tox. Derm 1 ;H310 Acute Tox. Oral 1 ;H300 STOT RE Oral 1 ;H372 Aquatic Acute 1 ;H400 Aquatic Chronic 1 ;H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

### 3.2. Mélanges

Non déterminé

**Mélange 10 PPM HCN dans N<sub>2</sub>**
**MTGXXX**
**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de donnée de sécurité au médecin traitant
<b>En cas d'inhalation</b>	Transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin
<b>En cas de contact avec la peau</b>	Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit
<b>En cas de contact avec les yeux</b>	En cas de contact direct avec les yeux, consulter un médecin
<b>En cas d'ingestion</b>	L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être consciente de l'asphyxie

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Peut être nocif par inhalation

Se reporter à la section 11

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consultez un médecin

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1. Moyens d'extinction**


<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Le produit lui-même ne brûle pas Utilisez les moyens d'extinction appropriés pour étouffer le feu.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Risques spécifiques</b>	En cas d'incendie ou de chaleur excessive, des produits de décomposition dangereux peuvent se former L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients
<b>Produits de combustion dangereux</b>	En cas d'incendie la décomposition thermique peut produire des produits toxiques et/ou corrosifs

**5.3. Information supplémentaire**

Les récipients fermés peuvent être refroidis au moyen d'eau pulvérisée

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 4/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 09/2023
<b>Mélange 10 PPM HCN dans N<sub>2</sub></b>		<b>MTGXXX</b>

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz  
Assurer une ventilation adéquate  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs  
Équipement de protection individuel, voir section 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Essayer d'arrêter la fuite

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ventiler la zone

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir aussi les sections 8 et 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard  
Pour les précautions, voir section 2.2

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré, à température inférieure à 50°C  
Contenu sous pression

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**


Aucune

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	N° CAS	Valeur type d'exposition	Paramètre de contrôle	Source
Azote	7727-37-9	VME	-	Pas de valeur limite d'exposition professionnelle
			-	
		VLE	-	
			-	

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 5/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 09/2023
<b>Mélange 10 PPM HCN dans N<sub>2</sub></b>		<b>MTGXXX</b>

Cyanure d'hydrogène	74-90-8	VME	2 ppm	SUVA: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail	
			2 mg/m <sup>3</sup>		
		VLE	4 ppm		SUVA: Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
			4 mg/m <sup>3</sup>		

## **8.2. Contrôles de l'exposition**

### **8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de l'ensemble

Des détecteurs de gaz doivent être utilisés lorsque des gaz / vapeurs inflammables / toxiques sont susceptibles d'être relâchés

### **8.2.2. Équipements de protection individuelle**

#### **Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité étanches et un écran facial lors des opérations de transvasement ou de déconnexion des lignes de transfert. Norme EN 166

#### **Protection de la peau**

Porter des gants de protection lors de la manutention des bouteilles de gaz Norme EN 388-Gants de protection contre les risques mécaniques

Porter des gants isolant du froid lors d'opérations de transvasement ou de déconnexion de lignes de transfert Norme EN 511 - Gants isolants contre le froid

Disposer d'un vêtement de protection approprié, résistant aux produits chimiques, prêt à être utilisé en cas d'urgence

#### **Protection respiratoire**

Appareil de respiration autonome (SCBA) ou masque avec arrivée d'air à pression positive doivent être utilisés dans les atmosphères sous oxygénées

Norme EN 137 - Appareil autonome à air comprimé en circuit ouvert avec un masque complet du visage

### **8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante**

-

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

#### **Aspect**

- **État physique à 20°C / 101.3kPa**
- **Couleur**

Gaz

Incolore

#### **Odeur**

Donnée non disponible

#### **Seuil olfactif**

Donnée non disponible

**Mélange 10 PPM HCN dans N<sub>2</sub>**
**MTGXXX**

<b>pH</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion / Point de congélation</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'éclair</b>	Donnée non disponible
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non-inflammable
<b>Limites d'explosivité</b>	Donnée non disponible
<b>Pression de vapeur [20°C]</b>	Donnée non disponible
<b>Pression de vapeur [50°C]</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative, liquide (eau=1)</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative, gaz (air=1)</b>	0.9669
<b>Hydrosolubilité</b>	Donnée non disponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Donnée non disponible
<b>Température de décomposition</b>	Donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible

**9.2. Autres informations**

<b>Masse molaire</b>	28 g/mol
<b>Température critique [°C]</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur relative</b>	0.9669 Plus faible ou voisine de celle de l'air

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections ci-dessous

**10.2. Stabilité chimique**


Stable dans les conditions recommandées de stockage

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Donnée non disponible

**10.4. Conditions à éviter**

Aucune dans les condition d'utilisation et de stockage recommandées

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 7/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 09/2023
<b>Mélange 10 PPM HCN dans N<sub>2</sub></b>		<b>MTGXXX</b>

### 10.5. Matières incompatibles

Donnée non disponible  
 Pour plus d'informations sur la compatibilité, se référer à la norme ISO 11114

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même
<b>Corrosion cutanée / irritation cutanée</b>	Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Pas d'effets néfastes attendus avec ce produit
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Donnée non disponible
<b>Mutagénicité des cellules</b>	Donnée non disponible
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Donnée non disponible
<b>Danger par ingestion</b>	Donnée non disponible

### 11.2 Information sur les autres dangers

La substance/le mélange n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Évaluation** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

**Mélange 10 PPM HCN dans N<sub>2</sub>**
**MTGXXX**
**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

L'évaluation du caractère PBT/vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

**12.6 Propriété perturbant le système endocrinien**

La substance/le mélange n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne

**12.7. Autres effets néfastes**

Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu  
 Effet sur la couche d'ozone : Pas d'effet connu avec ce produit  
 Potentiel de réduction de la couche d'ozone : Aucun  
 Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit  
 Potentiel de réchauffement global : Aucun


**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Produit</b>	Ne doit pas être rejeté dans l'atmosphère Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient d'origine
<b>Emballages contaminés</b>	Éliminer comme produit non utilisé Contacter le fournisseur si des instructions sont nécessaires
<b>Code OMoD</b>	16 05 05 Gaz en récipients sous pression autres que ceux mentionnés en 16 05 04

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**14.1. Numéro ONU**

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
1956	1956	1956



	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 9/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 09/2023
<b>Mélange 10 PPM HCN dans N<sub>2</sub></b>		<b>MTGXXX</b>

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
GAZ COMPRIMÉ, N.S.A., (Azote)	COMPRESSED GAS, N.O.S., (Nitrogen)	COMPRESSED GAS, N.O.S., (Nitrogen)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquetage



ADR/RID  
IMDG  
IATA

2.2 : Gaz non-inflammable et non-toxique

#### 14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID  
IMDG  
IATA

Non déterminé

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID                      Aucun  
IMDG                            Aucun  
ICAO-TI / IATA-DGR        Aucun

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable


### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique (CSA) ne nécessite pas d'être faite pour ce produit

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 10/11
		Edition révisée n° : 10.0
		Date de révision : 09/2023
<b>Mélange 10 PPM HCN dans N<sub>2</sub></b>		<b>MTGXXX</b>

## RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Indications de changement</b>	Fiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission (EU) 2015/830
<b>Abréviations et acronymes</b>	<p>ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route</p> <p>CAS : Identifiant numérique attribué par le Chemical Abstract Service (USA)</p> <p>CLP : Classification Labelling Packaging - Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage.</p> <p>CSA : Chemical Safety Assessment - Évaluation de la sécurité chimique</p> <p>EIGA : European Industrial Gases Association</p> <p>EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées</p> <p>EPI : Équipements de protection individuelle</p> <p>EN : European Norm -Norme Européenne</p> <p>ETA : Estimation de la Toxicité Aiguë</p> <p>IATA : International Air Transport Association - Association internationale du transport aérien</p> <p>IMDG Code : International Maritime Dangerous Goods Code - Code pour le transport maritime international des marchandises dangereuses</p> <p>LC50 : Lethal Concentration - Concentration létale pour 50% de la population testée</p> <p>PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>REACH : Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals - Règlement (CE) no 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.</p> <p>RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses</p> <p>RMM : Risk Management Measures - Mesures de gestion des risques</p> <p>STOT-SE : Specific Target Organ Toxicity - Single Exposure; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.</p> <p>UN : United Nations - Nations Unies</p> <p>vPvB : very Persistent and very Bioaccumulable - très persistant et très bioaccumulable.</p>

### Texte complet des Phrases-H et P citées dans les sections 2 et 3

#### Mentions de danger

H280

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

#### Conseils de prudence

**Mélange 10 PPM HCN dans N<sub>2</sub>****MTGXXX**

P410+P403

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

**Information supplémentaire**

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide